

Format Drone

L'assurance des propriétaires et exploitants de drones

Vos interlocuteurs :

Souscription:

Véronique Pugliese

Souscripteur Aviation
+33 (0)1 58 85 87 89
veronique.pugliese@allianz.com

Thomas Goulard

Souscripteur Aviation
+33 (0)1 58 85 00 83
thomas.goulard@allianz.com

Indemnisation:

Valérie Bourgeois

+33 (0)1 58 85 87 92
valerie.bourgeois@allianz.com

Corinne Moncel

+33 (0)1 58 85 87 99
corinne.moncel@allianz.com

Alexandre Ardouin

+33 (0)1 58 85 87 96
alexandre.ardouin@allianz.com

Fort de notre expérience de l'assurance des associations aéronautiques, nous avons souhaité vous proposer le contrat FORMAT DRONE qui a été conçu pour être spécifiquement adapté aux besoins des propriétaires et exploitants de drone dans le cadre de leurs activités professionnelles ou de loisirs (aéromodèles).

Le contrat FORMAT DRONE propose les garanties suivantes :

La garantie de base

• La Responsabilité Civile accident aéronef

Elle couvre la responsabilité civile de l'exploitant et/ou du télépilote mettant en cause un aéronef assuré

La garantie sur demande

• La responsabilité civile accident aéronef en cas de risque de guerre détournement et autres périls

Elle couvre la responsabilité civile de l'exploitant et/ou du télépilote mettant en cause un aéronef assuré lorsque les pertes ou dommages sont occasionnés par des guerres, émeutes, actes de terrorisme, actes de malveillance ou de sabotage, confiscation etc.



En cas de sinistres

Une **équipe** d'une douzaine de personnes **dédiée à l'aviation : Aviation Générale, Airlines, RC produits.**

Une technicité et une disponibilité au service du client, d'où une gestion proactive, une réactivité, une précision dans la réponse, une transmission des informations au courtier tout au long de l'évolution des dossiers.

Nous travaillons avec des experts aéronautiques et avocats spécialisés.

Les grandes lignes de la gestion des accidents/ sinistres

A réception de la déclaration d'accident généralement par le biais de notre formulaire, nous ouvrons un dossier.

Dans les 48h nous donnons nos références et **pour les dossiers risque Responsabilité Civile tiers :**

Après une phase de **collecte des informations** utiles et nécessaires, nous procédons à une **analyse** détaillée des circonstances, des causes, des **responsabilités** et des **garanties**.

Le cas échéant, et notamment en cas de procès, nous **nommons un cabinet d'avocats, et/ou un expert et/ou un médecin conseil.**

En fonction de tous ces éléments, nous gérons les réclamations transmises par l'assuré, les réclamants ou leurs assureurs.



A propos d'Allianz Global Corporate & Specialty

Allianz Global Corporate & Specialty est la compagnie du groupe spécialisée dans l'assurance des grands risques et spécialités. Elle propose pour l'ensemble des branches dommages, responsabilité civile, risques techniques, lignes financières, marine, aviation, énergie, spatial et transfert alternatif de risques (ART), des solutions mondiales d'assurance et de services associés, y compris la gestion de programmes internationaux.

Dans le monde entier, Allianz Global Corporate & Specialty intervient dans plus de 160 pays par le biais du réseau du groupe Allianz. Elle emploie plus de 3 400 personnes et fournit des solutions d'assurance à plus de la moitié des entreprises de Fortune Global 500, souscrivant un total de 5 milliards d'euros de primes brutes annuellement (2013). Allianz Global Corporate & Specialty est notée financièrement AA par Standard & Poor's - confirmé en novembre 2013 - et A+ par AM Best – confirmé en novembre 2013.

Pour plus d'informations, visiter le site Web d'Allianz Global Corporate & Specialty :
<http://www.agcs.allianz.com>